Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 074-217400431-20261012-D2026_101207-DE

bons en-Chablais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29

- présents : 24

- votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le 12 du mois d'octobre à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme
Date de convocation : 06/10/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, BAGOT CHIARAVALLI Laura, MUGNIER Christophe, COMETTINI Ramon (arrivé en séance à 19h50), JANIN Josette, MAIRE Frédéric, MAIRE Céline, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, LAVY Véronique, DEJONGHE Nathalie, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, ABDUL ALIM Jaleele, MOICHON Nathalie, TROTTET Loris, MOICHON Marine, CHARMOT Anthony, PEREIRA Sylvie, GIRAULT Jean-Michel, SALABERT Oriane, PAGEAUX ARBAULT Quentin, ALLOUCH Yasser

ABSENTS EXCUSES : Mmes et Mrs YATTOCHANE Halima, MEÏER Marie-José, DESDOUETS Solange a donné procuration à HASSAN Jérôme, COLLY Alexandre, JACQUIER Olivier a donné procuration à PAGEAUX ARBAULT Quentin

SECRETAIRE : M. DUPERRIER Pierre

D2026_101207
OBJET : Suppression d'un emploi permanent à temps complet
Rapporteur : Laura BAGOT CHIARAVALLI

Vu :
- le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1 ;
- le Budget principal de la collectivité ;
- Le Tableau des emplois ;

Considérant :
- que les emplois de chaque collectivité sont créés ou supprimées par l'organe délibérant ;
- qu'il convient de supprimer un emploi permanent d'attaché principal territorial devenu sans objet en raison du départ en mutation d'un agent

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE

- De Supprimer à compter du 01 novembre 2026, un emploi permanent d'attaché principal territorial à temps complet
- De mettre à jour le tableau des emplois en conséquence

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jérôme HASSAN

Le secrétaire,

Pierre DUPERRIER